

COMMUNE DE WELLIN
CEREMONIE DES VŒUX
11 JANVIER 2013

Allocution du Secrétaire communal.

Madame la Bourgmestre,
Messieurs les Echevins et Conseillers communaux,
Chers Collègues,
Chers Amis,

Le protocole de la cérémonie des vœux s'accompagne, comme le veut la tradition, des discours de circonstance du secrétaire et du bourgmestre.

Avant de se laisser aller à plus de légèreté et de laisser la place à la convivialité lors de ce rassemblement unique de tous les services et de tous les responsables de notre « Maison Commune », ce devoir annuel est l'occasion de faire le point sur l'état de cette « Maison commune ». En particulier, un passage de législature, comme c'est le cas une fois tous les 6 ans, mérite que l'on s'arrête quelques instants sur le chemin parcouru et les perspectives à venir.

Depuis le début du nouveau millénaire, nous avons assisté à une profonde mutation du rôle de la commune au sens large. Premier échelon de l'organisation de la société, premier relais entre les citoyens et l'Etat, les missions dévolues aux municipalités se sont considérablement élargies.

De plus en plus, la commune est le relais privilégié des politiques sociales, culturelles et économiques. Les pouvoirs supérieurs, principalement la Région wallonne, mais également la Communauté française, l'Etat fédéral et même les provinces ou l'Union européenne, prennent appui sur les collectivités locales – communes et CPAS – non seulement pour mettre en application leur politique générale, mais également susciter leur déclinaison en fonction de chaque réalité locale particulière, soit avec un caractère obligatoire, soit au choix des autorités locales qui décident ou non de s'y investir.

C'est ainsi que depuis une bonne dizaine d'année, la commune de Wellin s'est engagée dans le cadre de nombreux dispositifs qui, en phase avec les besoins identifiés de la population, ont permis de dégager des moyens pour y répondre. Pour ne citer que les plus significatifs, évoquons l'opération de développement rural, l'accueil extrascolaire, l'académie de musique, le plan de cohésion sociale, le plan d'ancrage logement, l'Espace public numérique ou encore – dernier en date – l'accueil des aînés. Dans le même temps, d'autres secteurs ou d'autres missions déjà assurées par la commune ou encouragées par elle ont pris une ampleur et une dimension inédites, qu'il s'agisse de l'enseignement communal, de l'animation culturelle, de la bibliothèque, de l'animation touristique, de l'éducation à l'environnement ou de l'activité sportive accueillie dans nos infrastructures.

L'offre de services et les dispositifs au bénéfice de toutes les catégories d'habitants de notre commune s'est ainsi renforcée de manière très significative et c'est heureux qu'il en soit ainsi. Reste à se poser la question des moyens humains et financier qui doivent – ou qui devraient –

nécessairement aller de pair avec ce développement. Curieusement, force est de constater que nous sommes loin du compte : au départ de la politique d'accueil extrascolaire, la Région et la Communauté ont scellé un accord de coopération pour permettre la création d'infrastructures, des subventions en personnel et un soutien conséquent à l'animation. Dès 2006, cet accord n'a pas été reconduit, seule une intervention sur les coûts salariaux et quelques menues prises en compte des frais de fonctionnement restent d'actualité. En 2007, nous avons obtenu 50.000 € pour la création de l'Espace Public Numérique. Cette intervention a permis l'achat du matériel de base et un soutien en personnel durant les deux premières années. Depuis, il n'y a plus aucune source de financement récurrente du fonctionnement de l'infrastructure ni des moyens humains nécessaires au fonctionnement du service, si ce n'est au travers de quelques appels à projets ponctuels dont seul le pouvoir subsidiant a le secret du calendrier et des montants. Dernier exemple, la création du service d'accueil des aînés. Un appel à projet a permis à la commune d'obtenir en 2011 28.500 € pour assurer la mise sur pied et l'animation du projet... jusqu'au 30 septembre prochain. Et après ? Silence radio du côté de la Région. On verra, on ne peut rien garantir... nous répond-on.

Ne devons nous pas constater que trop souvent, la publicité de départ est alléchante, mais le service après-vente laisse à désirer et la garantie est aléatoire.

Dans le même temps, l'essence même du travail administratif a elle aussi subi de profondes mutations. Outre la nécessaire maîtrise de l'outil informatique en perpétuelle évolution, le niveau d'expertise requis dans le traitement des différents « métiers de base » de l'administration est de plus en plus élevé, sans que des formations de base adéquates existent nécessairement. De plus, au-delà de l'aspect qualitatif, l'autorité supérieure a multiplié tous azimuts ces dernières années de façon exponentielle annexes et documents en tous genres. Qu'il s'agisse de la gestion du personnel, des dossiers de subventions, des marchés publics, des comptes et budgets, de l'état civil et de la population ou des dossiers d'urbanisme, aucune matière n'échappe à la règle.

Le nouveau collège communal a souhaité débiter la législature par un audit des ressources dont nous disposons pour assurer nos missions et mener à bien l'ensemble des projets communaux. La première phase de cet audit concerne les ressources humaines et je salue cette heureuse initiative que je perçois comme le signe tangible de l'importance qu'il a été décidé d'y apporter. La préparation de cet audit m'a – notamment – amené à réaliser un petit tableau de synthèse et une comparaison de l'évolution du nombre de personnes dans les différents services au cours des dix dernières années.

Je ne vous citerai ici que quelques chiffres clés en terme d'équivalents temps-plein de 2002 à 2012 : la masse globale du personnel, tous services confondus, a augmenté de 37 %, mais cette augmentation se fait de manière très inégale selon les différentes catégories de personnel :

- enseignement : + 53 %
- services sociaux et culturels : +126 %
- personnel d'entretien des locaux : + 128 %
- Travaux et voirie : + 19 %

Les chiffres cités concernant les services sociaux et culturels et l'enseignement s'expliquent aisément par l'évolution que nous venons d'évoquer. L'augmentation de la charge d'entretien va de pair avec les nouvelles infrastructures créées. L'évolution quantitative du staff ouvrier s'explique notamment par la remise sur pied d'un service forestier communal et le l'extension des missions du service environnement. Chacun s'attendrait à ce que l'administration centrale

ait été quelque peu renforcée pour assurer sagement et efficacement la gestion et la coordination de toutes ces nouvelles missions et de toutes ces nouvelles exigences. Pourtant, avec à peine 3% de la masse de personnel en plus, on en est au quasi statu quo. Si je puis me permettre une petite comparaison, c'est un peu comme si on avait progressivement installé sur un ordinateur de plus en plus de programmes avec de magnifiques applications, en se préoccupant de savoir si on disposait d'assez de place sur le disque dur pour les héberger, mais sans s'inquiéter de la mémoire vive « les RAM » nécessaires pour les faire tourner. Petit à petit, l'ordinateur ralentit, devient moins performant et se plante, les jolis programmes installés devenant inutilisables. Un nettoyage et une remise en ordre du disque dur peut momentanément et partiellement remédier à la situation mais il viendra un moment où l'unité centrale et la mémoire vive de l'ordinateur doivent être renforcés.

Ce n'est ni le lieu ni le moment – on en aurait au moins pour la soirée - de se lancer dans l'analyse complète et détaillée de ce point. C'est un travail dans lequel le collège s'est investi – oserais-je dire - corps et âmes et dont il rendra compte le moment venu au conseil communal. La volonté de se consacrer à ce travail de fond avant de décider des grandes lignes de conduite des six années est une nécessité qui s'impose à nous avec une acuité jamais égalée auparavant. Les moyens budgétaires se font plus rares et les autorités supérieures risquent d'être moins promptes à soutenir financièrement les autorités locales. Par ailleurs, les projets en cours tels le laboratoire de la vie rurale à Sohier ou l'extension du hall de sports vont eux aussi générer des charges d'entretien et de gestion nouvelles, sans compter une éventuelle crèche communale qui – si j'ai bien compris – fait l'unanimité politique et permettrait là aussi de répondre aux besoins non rencontrés des familles wellinoises. Les enjeux en terme d'évolution des règles de financement des pensions du personnel statutaire, dont l'échéance est fixée à 2017, sont aussi un défi de taille à affronter et à intégrer dans cette vision globale et cette réflexion à long terme.

Après tout ceci, que nous reste-t-il pour garder le moral : les caisses de l'Etat sont vides et ce que nous devons assumer coûte de plus en plus ? Pourtant, j'ai la force – ou la faiblesse c'est selon – d'y croire. D'abord parce que l'imagination et la créativité humaine n'ont pas de limite et ensuite parce que les pires situations tant sur le plan humain que matériel peuvent toujours trouver une heureuse issue. Quel que soit le défi, quelle que soit la tâche, l'optimisme volontaire, intégré dans une analyse pertinente des besoins et des moyens peut permettre la réalisation d'objectifs réalistes.

Des échanges du conseil communal du 3 janvier et des longues heures de travail de cette semaine avec le collège, je tire l'intime conviction que les bonnes décisions seront prises pour répondre aux besoins les plus pressants en terme de ressources humaines, qu'il s'agisse de procéder à un nécessaire remplacement, judicieusement remplacé dans une vue d'ensemble du service, que de renforcer « l'unité centrale » pour assurer une gestion optimale de l'ensemble des services communaux.

Je laisserai aux autres les traditionnels vœux de bonheur et de santé et j'adresserai pour ma part à chacun de vous que 2013 soit une intarissable source de créativité, d'imagination et d'optimisme au quotidien.

Alain DENONCIN.